



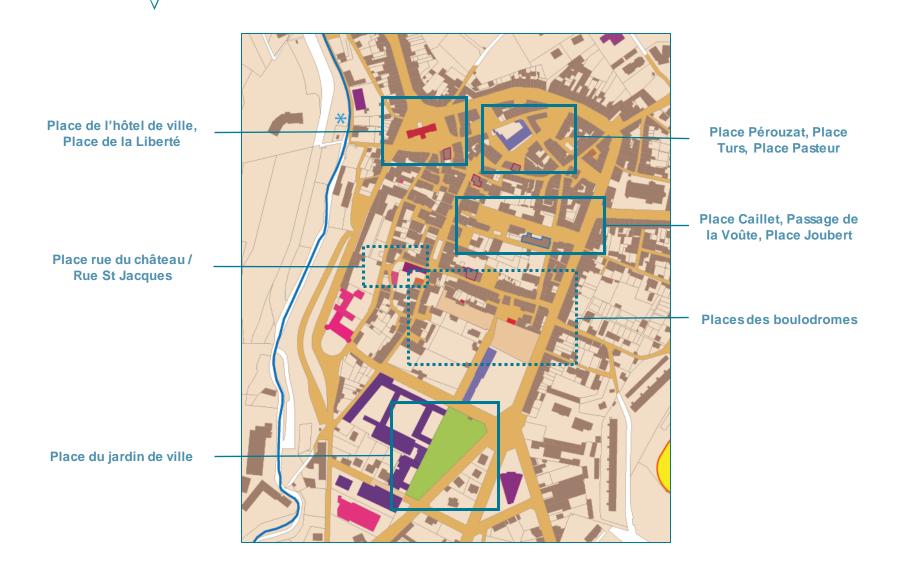
ANALYSE DES PLACES LA MURE

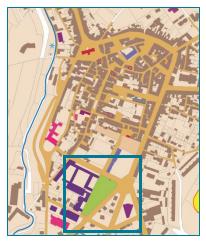
Espaces publics

24/01/2022

MAMATOUR

SITUATION DES PLACES ANALYSÉES DANS LE CENTRE DE LA MURE











> MORPHOLOGIE

- Place en forme de triangle
- Ouverture plus importante vers le nord en direction du rond-point et de l'école.
- Fermeture au sud, vers la sortie de la ville et du ventre
- Place délimitée par deux voiries ; l'avenue de la république et la rue Lesdiguières (désormais fermée à la circulation).



> ANALYSE DU PAYSAGE

- Perception refermée sur le jardin de ville depuis l'espace central.
- Perception sur les paysages qui entourent la Mure, les montagnes et les coteaux boisés notamment depuis la rue de la Ganterie et le boulevard marcel Reymond.
- Côté sud, l'ouverture dans le tissu urbain permet de plus grandes ouvertures.







L'AGENCE



> ESPACES ET USAGES

> Accessibilité automobile et piétonne

- Accessibilité automobile : facile sur les pourtours de la place. Absence de stationnement, donc intérêt secondaire.
- Accessibilité piétonne, cycles et PMR : circulation aisée sur la place et sur l'espace du parc, du fait d'un cheminement plats.

Sécurité et confort des usagers

- Parc en retrait et en léger surélévation vis-à-vis de la voirie : espace sécurisé et confortable, à la fois pour les usagers du parc, mais également pour les lycéens.
- Transitions entre l'espace routier et les façade nord et sud de la place moins bien traitées : aménagements à réfléchir.







> DYNAMIQUES ET SYNERGIES

- · Absence de commerces ou de services,
- Proximité d'équipements scolaires : le lycée et l'école.
- Proximité d'équipements culturels : cinéma/théâtre
- Proximité de structures sociales : foyer handicapé
- Accueil à proximité de la vogue une fois par an sur la cour de l'école







L'AGENCE



> VOIRIE ET RÉSEAU

> Traversées Et Bandes De Roulement

- •Traversées piétonnes présentes aux extrémités de la place, face à l'école et face au complexe cinématographique,
- •Traversées piétonnes au sud pour rejoindre les espaces piétons le long de l'avenue de la république.

> Gestion du stationnement

- Absence de stationnement sur l'avenue de la république et l'ancienne rue Lesdiguières : plus d'ouverture visuelle et meilleure lisibilité de l'espace public.
- Quelques places aménagées devant les sorties des parcelles privatives le long de l'avenue de la république.
- Places et stationnements non matérialisés le long du boulevard Marcel Reymond. Stationnement sauvage de part et d'autre de l'axe, entre les arbres d'alignement existants







> Qualité de la voirie et des espaces piétons

- Voirie de l'avenue de la république rénovée en lien avec l'aménagement du quai bus. Voirie désormais en sens unique et réservée à la circulation bus (excepté les riverains). Voirie du boulevard marcel Reymond dans un plus mauvais état.
- Côté lycée, rue Lesdiguières fermée aux voitures et présence d'un espace piéton libre de tout mobilier : déplacements doux favorisé, lieu d'attente pour les lycéens sur le parvis
- Jardin de ville avec cheminements piétons en gravillonnés : déplacements facilités pour tous les modes doux (absence de dénivelé sur le jardin de ville)
- Déplacements doux dans le jardin de ville : traversée facilité, liaison entre le lycée et le rond-point puis vers le centre-ville.
- Cheminements faciles pour accéder au parc pour enfant présent sur la partie sud de l'espace.

> Transports en Commun, desserte

• Arrêt de car qui permet de desservir le lycée. Aménagements récents des quais bus : linéarité et modernité pour la place. Le dénivelé des quais bus met le jardin de ville en hauteur vis-à-vis de l'avenue de la république. Cet aménagement ouvre l'espace du jardin de ville et le sécurise vis-à-vis de la voirie.

La présence du bus et son passage est marqué par un traçage au sol particulier

• Le dénivelé du quai bus a induit des traversées piétonnes plus lointaines : sur l'avenue de la république, à proximité du rond-point et sur la rue de la Ganterie.





> FAÇADES

> Une diversité dans les façades de la place

- Façade Est fermée par la présence du lycée de la Matheysine : un cadre urbain qui donne une direction nord / sud à la place. Façade bâtie de qualité architecturale : implantation des bâtiments du lycée de part et d'autre de l'espace central desservant l'entrée du lycée. Hauteur R+1 et toiture, implantation alignée sur la voirie : le bâti structure la fois la voie, mais permet également de percevoir le milieu environnant.
- Façade Ouest plus lâche : tissu urbain lâche de lotissement, habitations implantées de manière aléatoire sur la parcelle, tantôt en limite de propriété, tantôt en milieu de parcelle. Limites privatives diverses : construites (murets) ou végétalisées.
- L'alignement le long de l'avenue de la république constitue la vraie façade sur ce côté de la place.
- Au bout de la rue, présence d'une maison historique (maison Chion Ducollet), mais en retrait vis-à-vis de la voirie et intégrée dans son parc.
- Façade Nord : végétation du parc qui fait la transition avec le boulevard M. Reymond et avec l'école et sa cour ouverte. Haie basse taillée et arbres de hauts jets viennent refermer l'espace du parc.
- L'alignement sur le boulevard contribue à renforcer la transition entre la place et l'école.

- Façade Sud : place marquée par la rue de la Ganterie et par un délaissé.
- Commerces et équipements :
 - o Absence de commerce sur la place,
 - o Présence du lycée sur une des façades,
 - Proximité de l'école
 - o Proximité de l'équipement culturel.













> MOBILIER URBAIN / SIGNALÉTIQUE

- Une signalétique directionnelle, commerciale, touristique peu présente :
- Absence de signalétique sur la place, que ce soit de la signalétique directionnelle pour signaler le centre ancien proche et ses commerces, ou pour signaler la direction vers la sortie du village.
- Absence de signalétique piétonne pour indiquer les stationnements à proximité.
- Absence de signalétique concernant les équipements présents sur ou à proximité de la place (lycée, cinéma, école...)
- Présence de signalétique sur le rond-point, Mais information marquée par des panneaux de composition différentes, rendant plus difficile la lecture globale de l'information. (Cf photo avec l'espace culturel)
 - panneaux routiers, avec les grandes directions : Grenoble
 - panneaux touristiques : lac de Monteynard et passerelles himalayennes, panneau de VTT
 - panneaux sur les équipements : crèche, gendarmerie, complexe sportif, écoles, stade, ...







Un mobilier urbain adapté au lieu et favorisant le repos ou l'attente

- Bancs présents en plusieurs endroits, y compris au sein de l'espace de jeux pour enfants, ou autour du kiosque,
- Poubelles installées le long des cheminements piétons dans le parc,
- · Mobilier urbain spécifique aux arrêts de bus,
- Mobilier de sécurité ou directionnel : limite la présence de la voiture sur certains espaces,
- Un kiosque situé au centre du par cet dans lequel on peut se reposer.
- Un parc de jeux.



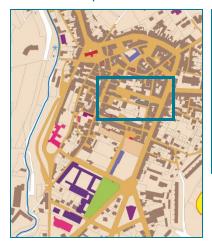


- Un éclairage présent surtout sur les axes routiers, absent sur les espaces publics
- · Quelques lampadaires sont présents dans le jardin

> ENJEUX ET PROPOSITIONS

- Installer et conforter la signalétique, créer du jalonnement
 - o depuis le parc vers le centre ancien
 - o depuis le parc vers la place du jeu de quilles
 - o sur le rond point
- Conforter le mobilier existant devant le lycée pour l'attente des lycéens
- Améliorer les transitions :
 - o en direction du centre-ville :
 - · ouvrir la façade nord vers l'école,
 - travailler l'aménagement du boulevard M. Reymond sur l'ensemble de la voirie le long du parc, aménager le parking en haut sur la rue du jeu de quilles,
 - Créer une transition avec la voirie devant l'école : enlever le stationnement et développer la végétalisation, mettre en place du mobilier urbain pour l'attente devant l'école,
 - o traitement de la rue de la Ganterie et de l'espace entre rue Lesdiguières et avenue de la république
 - o développer espace de jeux dans le parc ?
- Aménager le rond point afin de le transformer en place urbaine :
 - o aménagement au sol permettant d'intégrer l'espace culturel : lien espace culturel / jardin + lycée / école et qui pourrait constituer le dernier aménagement urbain avant de sortir de la ville
 - o accès vers l'école à intégrer











> MORPHOLOGIE

- Place constituée par la juxtaposition de 3 places successives : la place Léon Caillet et la place César Joubert, séparées entre elles par la rue Corre Rouge. De taille rectangulaire, elle est orientée Est Ouest
- Le passage fait la transition entre les deux places : resserrement progressif de l'espace.
- La place Joubert est moins large et plus refermée.



> ANALYSE DU PAYSAGE

- Depuis la place César Joubert et le passage : perception, à l'ouest, des collines qui encadrent le village, par-dessus le centre ancien.
- Depuis la place de Léon Caillet: perception plus importante des montagnes plus lointaines qui entourent la Mure.
- Côté est, au niveau de la rue Corre rouge : ouverture visuelle cadrée par le biais d'une ruelle.
- Faible végétation sur la place de la Voûte : quelques bacs à fleurs devant un ou deux bâtiments, ou à proximité des toilettes publiques.
- Présence de quelques arbres de faible envergure sur la place César Joubert.





L'AGENCE



> ESPACES ET USAGES

> Accessibilité automobile et piétonne

- Place facile d'accès pour les automobilistes, depuis la RN85. Absence de sens de circulation.
- Place difficile d'utilisation pour les modes doux que ce soit piétons, cycles ou PMR, du fait de l'insécurité et de l'absence d'aménagement spécifique.

Sécurité et confort des usagers

- · Espace peu qualitatif,
- Absence d'aménagement qui incite à l'arrêt ou à un autre usage que le stationnement : mobilier urbain, ombrage, végétalisation, jeux pour enfants, ...
- Confort d'usage surtout sur l'avenue Ducollet : aménagement spécifique de la voirie et des trottoirs.



> DYNAMIQUES ET SYNERGIES

- Commerces et services présents uniquement sur la partie est de la place, autour de la place César Joubert,
- Equipement scolaire donnant sur la rue Cotte Rouge,
- Places accueillant toute les semaines le marché, sur l'ensemble de l'espace,
- Place dont l'emplacement est stratégique, du fait de son implantation juste en contrebas de la rue de la halle et rapidement accessible depuis la grande rue et le centre ancien.

Elle permet aussi de relier cette grande rue à l'avenue Chion Ducollet qui traverse le centre bourg.

• Cette place est par ailleurs utilisée lors de nombreux évènements communaux : vide grenier, village de noël, fête du 15 août, ..;













> VOIRIE ET RÉSEAU

> Traversées Et Bandes De Roulement

- Bandes de roulement de qualité médiocre.
- Traitement au sol au niveau de la rue Cotte rouge (changement de couleur) : marque la traversée entre les deux places. Ce traitement se poursuit de part et d'autre afin de marquer les angles.
- Traitement au sol, au débouché de la place Joubert : matérialise le carrefour entre la place et l'avenue Chion Ducollet. Des traversées piétonnes viennent aussi compléter cet aménagement de l'espace.



- Espace entièrement occupé par du stationnement, soit implanté au centre de la place, soit sur ses abords, sans recul vis-à-vis des bâtiments existants.
- Espace entièrement dévolu à la voiture : absence de sécurité pour les piétons ou les modes actifs qui doivent se déplacer de fait, sur les voiries

Qualité de la voirie et des espaces piétons

- Sur la place Joubert : présence d'aménagements piétons qui permettent un recul vis-à-vis des façades commerciales et bâties (trottoirs) et une circulation des piétons en retrait de la voirie.
- Traitement de l'espace public sur l'avenue Chion Ducollet.

> Absence de transports en Commun

















> MOBILIER URBAIN / SIGNALÉTIQUE

Une signalétique directionnelle, commerciale, touristique peu présente :

- Présence d'une signalétique touristique et fonctionnelle à l'entrée de la place Joubert, sous la forme de panneaux bois. Elle permet à la fois d'indiquer des sites touristiques (musée), mais également des équipements (école) ou des parkings
- Présence d'une signalétique sur la place de la Voûte, intégré sur une façade, pour indiquer le centre ancien et la mairie.

> Absence de mobilier urbain

- Présence de plusieurs points tris, à proximité des toilettes publiques et des points verres en plusieurs endroits sur la place de la voute ou la place Joubert
- > Un éclairage peu présent excepté sur la place Joubert











> FAÇADES

Une diversité dans les façades de la place

- Façades hétérogènes : nombreux décrochés présents,
- Place Léon Caillet entourée sur 3 des côtés par des bâtiments de qualité, avec des façades rénovées.

Les hauteurs varient de R+1+ comble à R+2 + comble. La dernière façade est constituée d'un mur de 2m / 2.50m de haut intégrant des ouvertures pour des parkings.

La faible hauteur du mur permet des ouvertures visuelles sur le tissu urbain ancien proche.

- Place César Joubert : mixité habitat, équipements et services (banque notamment, école) avec des hauteurs plus faibles pour la moitié de la place (R+1+ comble). Certaines façades sont aveugles et de moindre qualité (non rénovées, plus sombres).
- Dernière façade de la place : constituée par le bâti présent sur l'avenue Chion Ducollet accueillant bar et commerce de proximité (boucher, ...).

Les hauteurs de niveau R+2+ comble, viennent refermer la vue sur cet espace. On note quelques façades dégradées.











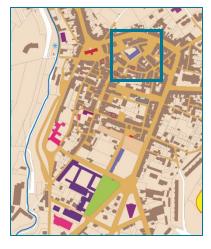




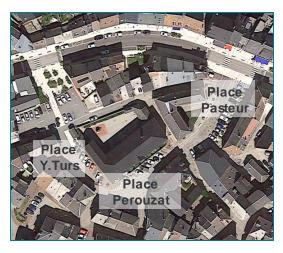
L'AGENCE

> ENJEUX ET PROPOSITIONS

- Retravailler la signalétique
 - o Installer et conforter la signalétique, créer du jalonnement,
 - o Développer la signalétique commerciale et touristique.
- Prévoir une végétalisation de l'espace en prenant en compte les contraintes d'utilisation de la place pour le marché :
 - o Plantation de quelques arbres de moyenne tige,
 - o Travailler sur des noues paysagères au centre du parking,
 - o Valorisation des espaces muraux :
 - · Végétalisation le long des murs côté nord de la place ou palissage de petit fruits / style verger palissés,
 - · Réalisation d'une fresque / lien avec espace patrimonial et lien avec les scolaires proches?
- Préserver et valoriser les vues sur le milieu environnant lors de l'aménagement futur : travailler sur la valorisation à certains endroits de la perception sur l'espace environnant,
- Valoriser / réhabiliter le patrimoine bâti de la place, proposer des rénovations de façades,
- Aménager des déplacements sécurisés pour les piétons :
 - o de manière transversale à la place, reliant la grande rue et l'avenue Chion Ducollet,
 - Aménagement de la place de l'ouest jusqu'à l'avenue Chion Ducollet, en intégrant les aménagements existants sur la rue Cotte Rouge.
- Aménager la place par des aménagements au sol rappelant aussi la proximité du centre ancien : changement de traitement du sol en fonction des usages, ...
- Installer du mobilier urbain, utilisable même pendant le temps du marché,
- Diminuer l'impact de la voiture,
- Bien penser à l'usage du marché pour l'intégration de mobilier spécifique mais intégré dans l'aménagement (prises électriques,...)









> MORPHOLOGIE

- Cet espace est constitué de 3 places consécutives : la place Pasteur, la place Pérouzat et la place Y.Turc,
- Les deux places Pérouzat et Turc encadrent l'équipement public constitué par l'école. Il s'agit de deux places rectangulaires dont une des façades est constituée par le bâtiment de l'école et les autres façades sont des habitations accueillant du commerce en RDC,
- Place Pasteur ouverte sur la RD85, mais présence de nombreux décrochés dans les façades.



> ANALYSE DU PAYSAGE

- Perception fermée sur le patrimoine bâti existant. Seules les perspectives sur les autres places ouvrent le regard,
- Ouverture visuelle sur l'environnement proche,
- Faible végétalisation : quelques bacs de fleurs ou platebandes sur la place Pasteur, la végétation de l'école, faisant le lien avec la place Pérouzat (haie et bac de fleurissement sur les grilles de l'école), un pot fleuri sur la Place Turc,
- Patrimoine bâti de qualité : centre ancien de la commune. Aspect « intimiste » dû à la largeur restreinte des places et des voiries et aux hauteurs relativement basses des habitations (R+1 ou R+2 + comble).





L'AGENCE



> ESPACES ET USAGES

Accessibilité automobile et piétonne

- Places faciles d'accès pour les automobilistes, avec des stationnements implantés soit au centre, soit directement contre le bâti ancien,
- Piétons et autres modes doux : peu d'espaces dédiés et circulation difficile, souvent sur la voirie,
- Quelques trottoirs existants mais trop étroits pour permettre une utilisation facile et sécurisée.

Sécurité et confort des usagers

- · Espace peu qualitatif,
- Absence d'aménagement qui incite à l'arrêt ou à un autre usage que le stationnement : mobilier urbain, ombrage, végétalisation, jeux pour enfants, ...
- Absence de lieu aménagé pour que l'usager puisse se poser pour patienter lors de ces courses.
- Ambiance de centre ancien dynamique, avec la présence de commerces, mais non valorisé, du fait des nappes de parking existantes et de façades parfois dégradées.

« Tout le monde marche au milieu de la route »



> DYNAMIQUES ET SYNERGIES

- Dynamique commerciale et patrimoniale forte,
- Implantation des trois places successives : situation stratégique en plein centre ancien et permettant de relier la RD85 à la rue de la halle.
- Places qui accueillent le marché le lundi matin,
- Proximité des établissements scolaires et publics : proximité de l'école et proximité de la mairie.







> VOIRIE ET RÉSEAU

> Traversées Et Bandes De Roulement

- Bandes de roulement de qualité médiocre.
- Aménagements existants à l'entrée de la place Turc : traitement au sol réalisés et faisant la transition avec le réaménagement du boulevard.

> Un stationnement trop présent

• Stationnement très présent, à la fois au centre des places mais également sur leurs abords, parfois directement adossé aux habitations, ou légèrement en retrait, mais ne permettant pas aux piétons de circuler en sécurité.

> Faible qualité de la voirie et des espaces piétons, malgré certains aménagements

- · Voirie de mauvaise qualité et surtout dédiée à la voiture,
- Trottoirs existants, aux abords de certaines façades commerciales, de faibles dimensions et ne permettant pas le passage d'une poussette ou d'un PMR,
- Piéton contraint de circuler directement sur la voirie
- Sécurisation d'une partie de la place Pasteur par du mobilier urbain et suppression de places de stationnement.

➤ Absence de transports en Commun





> FAÇADES

> Une identité patrimoniale

- · Identité patrimoniale forte : centre ancien,
- Place Pasteur : présence de rdc commerciaux, avec de l'habitat en R+1 ou R+2 + comble, Les façades de la route napoléon constituent une des façades de la place Pasteur et en ferment l'espace. Hauteurs, couleurs, et modénatures variées.
- Place Pérouzat : la pharmacie avec sa façade jaune, marque l'angle et une partie de la place. Deuxième façade constituée par l'alignement du bâtiment de l'école. Dernière façade constituée d'un bâti coloré.

Présence de quelques commerces en rdc.

Hauteur R+2+comble.

 Place Turc : habitat plus élevé de niveau R+2 + comble, avec parfois la présence de balcons en fer forgé,
 Façades bâties anciennes et pour certaines rénovées.
 Parfois rénovation non réalisée sur l'ensemble de la façade mais seulement sur le rdc commercial.
 Façade de l'école constitue une des façades. La route

Façade de l'école constitue une des façades. La route napoléon et sa façade en surplomb viennent fermer visuellement la place Turc.



















> MOBILIER URBAIN / SIGNALÉTIQUE

Une signalétique directionnelle, commerciale, touristique peu présente :

- Absence de signalétique que ce soit touristique (lien vers le musée, la halle, la mairie, ...), administrative (infrastructures, écoles, ...) ou commerciale.
- Signalétique routière pour indiquer les stationnements.



- Absence de mobilier urbain, excepté des potelets ou des barrières fleuries pour interdire le stationnement à certains endroits,
- Présence de bac en béton pour délimiter des espaces piétons sécurisés devant certains commerces de la place Pasteur,
- Quelques poubelles disséminées sur les différents espaces,
- Présence d'espaces de tris notamment sur la place Turc,
- · Quelques bacs fleuris.
- > Un éclairage peu présent excepté sur la place Joubert



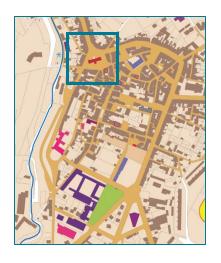


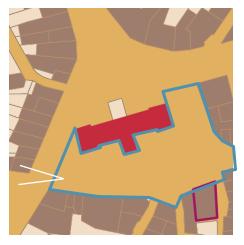


L'AGENCE

> ENJEUX ET PROPOSITIONS

- Diminuer la présence de la voiture et mieux spatialiser les circulations routières,
- Aménager les places pour en faire des places piétonnes ou celui-ci circule aisément en sécurité ; traitement du sol, choix d'aménager un des deux côtés et de sécuriser le déplacement modes doux, supprimer les trottoirs dangereux et mettre de niveau l'ensemble du plateau routier et piétonnier,
- Développer les aménagements créés sur la place Marktredwitz et diffuser vers les 3 autres places. Favoriser le lien avec les espaces à proximité (commerces, équipements, etc.). Créer des continuités piétonnes sécurisées
- Développer des espaces de repos pour les usagers :
 - o Aménager l'espace devant le fleuriste et l'optique pour créer un espace de repos intergénérationnel,
 - o Aménager les abords de l'école avec du mobilier favorisant l'attente, améliorer le confort d'usage.
- Végétaliser le centre ancien : implantation de quelques arbres, végétalisation de pied de façade, jardinières, murs végétalisés
- Implanter une signalétique et/ou un jalonnement pour mieux se repérer dans le centre ancien. Signaler les équipements structurants proches : mairie, école, musée, parkings proches,
- Aménager et sécuriser les abords de l'école et retravailler la rue de la Croix blanche, aménager la rue Bayard et les carrefours de part et d'autre.
 - Réduire la place voiture : fermeture ponctuelle des axes de circulation aux horaires d'ouverture de l'école, diminution du stationnement sur voirie aux abords de l'école.
 - Réduction de la vitesse automobile aux abords de l'école : mise en place d'une zone 30 voire une zone de rencontre
 - Mise en place de signalétique permettant l'identification de l'équipement.
- Requalifier l'espace public autour de l'école afin de favoriser l'accès à l'école et aux commerces pour tous les usagers : éviter les obstacles, avoir un traitement du sol adapté, faire des aménagements à niveau et/ou donner une largeur de trottoir confortable, installer du mobilier urbain, etc.
- Mettre en place ou poursuivre un plan « façades » afin d'améliorer la qualité « esthétique » des façades et de redynamiser le centre ancien.









> MORPHOLOGIE

• Place en forme de L à l'arrière du bâtiment de la mairie. Elle rejoint la place le la Liberté, qui s'inscrit le long de la RN85.



> ANALYSE DU PAYSAGE

- Place refermée sur les bâtis du centre ancien ;
- Perspective sur le milieu environnant à l'Ouest du fait d'une ouverture dans le tissu urbain : perception des côteaux boisés.
- Ouverture par la rue de la Croix blanche : perception sur le centre ancien dans son environnement montagneux,
- Place minérale et peu végétalisée : absence de végétation, excepté quelques jardinières à proximité des restaurants.
- Présence de ruelles donnant sur la place : perception de l'épaisseur du centre ancien.





L'AGENCE



> ESPACES ET USAGES

> Accessibilité automobile et piétonne

- Place facile d'accès pour les automobilistes, avec des stationnements implantés soit au centre, soit directement contre le bâti ancien,
- Accessibilité routière complète, mais non aisée et non organisée,
- · Accessibilité piétonne difficile du fait du peu d'aménagement,
- •Absence d'aménagement pour les cycles et les PMR.

Sécurité et confort des usagers

- Espace peu qualitatif
- Absence d'aménagement qui incite à l'arrêt ou à un autre usage que le stationnement : mobilier urbain, ombrage, végétalisation, jeux pour enfants, ... Excepté les terrasses des bars,
- Ambiance de centre ancien mais non valorisée, du fait des nappes de parking existantes et de façades parfois dégradées.





> DYNAMIQUES ET SYNERGIES

- · Dynamique patrimoniale forte,
- Dynamique commerciale faible et peu valorisée, malgré la présence de terrasse sur l'espace public.
- Places qui accueillent le marché hebdomadaire tous les lundi matin,
- Proximité des établissements publics : proximité de la mairie, de la médiathèque, de l'école.













> VOIRIE ET RÉSEAU

> Traversées Et Bandes De Roulement

- Bandes de roulement de qualité médiocre.
- Aménagements des trottoirs de faible qualité et en mauvais état.

> Un stationnement trop présent

- Place consacrée au stationnement. Celui-ci est matérialisé au sol et s'implante à la fois sur la partie centrale de la place, mais également sur ces abords, directement au contact du bâti existant.
- Places de stationnement bleu dessinées au sol.
- Devant les commerces, les places ne sont pas marquées mais l'espace accueille quand même des voitures.

Faible qualité de la voirie et des espaces piétons, malgré certains aménagements

- Espace pour le piéton peu présent et non sécurisé.
- Parfois, un trottoir permet de reculer le stationnement des façades et permet aux piétons de circuler.
- Trottoirs de faibles largeurs et ne permettant que difficilement de se croiser.
- Trottoirs non accessibles aux PMR. Déplacement obligatoire sur les bandes de roulements, sans protection.







Présence d'un arrêt de bus en périphérie de la place

- Arrêt de bus peu signalé
- Aménagement non adapté aux PMR et discontinus





> FAÇADES

- Une identité patrimoniale forte, mais des façades dégradées
- · Identité patrimoniale forte : centre ancien
- Façade de la mairie de belle facture. Une hauteur plus élevée que le tissu ancien qui l'entoure. Celui-ci est de niveau R+1 ou R+2 + combles.
- Les décrochés dans les façades mais également dans les toitures diminuent l'unité et l'identité de la place.
- Traitement des façades non qualitatif et assez disparate : diminution de l'identité patrimoniale et de l'unité.







> MOBILIER URBAIN / SIGNALÉTIQUE

- Une signalétique directionnelle, commerciale, touristique peu présente :
- Absence de signalétique sur la place. que ce soit touristique (lien vers les stationnements,
- ...), administrative (mairie, médiathèque, école, ...) ou commerciale.
- Présence de signalétique sur les pourtours,
 - Au croisement de la rue de la Croix blanche, qui permet de situer le parking proche en dessous de la place de KK et les sites touristiques proches : musée Matheysin, la halle le Beffroi,
 - Présence d'une signalétique touristique à l'entrée de la place le long de la RN85.
- Absence de signalétique en direction des parkings le long du cours d'eau et de la médiathèque proche en contrebas de la place.



- Absence de mobilier urbain : bancs, tables, poubelles.
- Un éclairage peu présent sur la place de l'hôtel de ville





> ENJEUX ET PROPOSITIONS

- Diminuer le stationnement, les réorganiser, afin de valoriser les linéaires commerciaux, le bâtiment de la mairie?
- Revoir la circulation (sens unique sur la place ? ce qui permettrait de gagner de l'espace sur la bande de roulement)?
- Valoriser les piétons : aménagement au sol spécifique, enlever les trottoirs pour avoir une place « marchable » sur la totalité de l'espace?
- Continuité piétonne à retrouver depuis la place de la liberté (autour du bâtiment de la mairie)?
- Intégrer dans l'aménagement de la place la rue du jeu de quilles, qui possède un point de vue sur le milieu environnant et qui fait la liaison avec la place de la liberté?
- Végétaliser la place par une végétalisation des façades, par la plantation de quelques arbres, par des massifs fleuris aux abords de la mairie, ...
- Mettre en place du mobilier urbain pouvant servir à plusieurs usages,
- Compléter la signalétique vers les éléments structurants proches (équipements médiathèque, direction de la gare et de la RN85?
- Rénover les façades.

BILAN DES ENJEUX SUR LES PLACES ANALYSÉES ET PRIORISATION DES ACTIONS

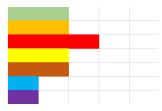
Gradient de 1 à 5

Défavorable Favorable

Thématiques traitées

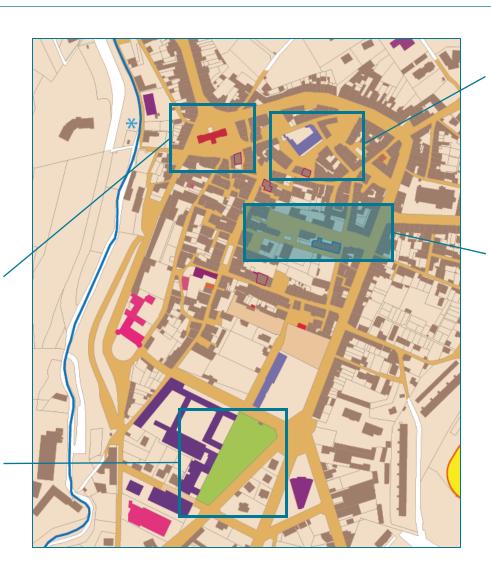
Paysage	
Usages	
Dynamiques	
Voirie / Réseau	
Façade	
Mobilier / Signalétique	
Santé	

Place de l'hôtel de ville, Place de la Liberté



Place du jardin de ville

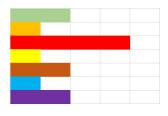




Place Pérouzat, Place Turs, Place Pasteur



Place Caillet, Passage de la Voûte, Place Joubert



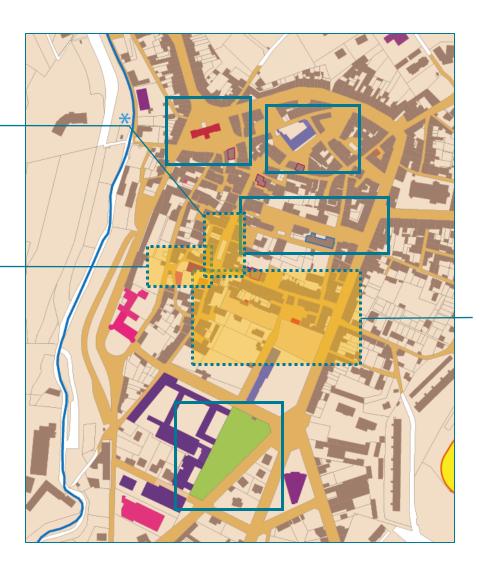
DES POTENTIELS À DÉVELOPPER

Place de la Halle

- Elément patrimonial à préserver
- Développement économique aux alentours
- Atténuer la circulation
- •Utilisation pour des évènements culturels

Place rue du château / Rue St Jacques

- Transition potentielle entre le haut du village et le bas par le biais du Musée et de l'espace vert
- Micro espaces végétaliser.
- Parc du Musée à aménager pour l'accueil d'évènement et pour constituer un espace de repos



Places des boulodromes

- Espaces sécurisés à proximité des écoles et du centre,
- · Ouverture du paysage,
- Possibilité de développement d'espaces verts,
- Diversification des usages,

L'AGENCE

BENCHMARK

INTÉGRER LES STATIONNEMENTS EN CENTRE ANCIEN

Illustrations à trouver

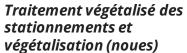
- Végétalisation : enherbement, et traitement des eaux de ruissellement,
- •Traitement matériaux différents, délimitation des places simplement
- · Noues végétalisées sur stationnement.

Aménagement au sol pour matérialiser les stationnements











AMÉNAGEMENT AU SOL POUR SPATIALISER LES DIFFÉRENTS USAGES

- Traitement au sol pour la sécurisation des modes actifs sur les places ou aux abords des écoles, mais aussi sur les chemins privilégiés :
 - · Chemin spécifique,
 - Traitement au sol particulier, pour marquer les usages,
 - Aménager les transitions entre l'espace de circulation et les modes actifs, aménager les transitions entre les espaces privés et publics.









Marquage au sol différencié en fonction des usages

Adaptation de la rue en fonction du moment de la journée : aménagement transitoire





Espace central pouvant accueillir stationnement ou marché, espace au bord accueillant des aires de repos.
Alliance végétation, repos, jeux, ...

CONFORT D'USAGE POUR LES DÉPLACEMENTS MODES ACTIFS

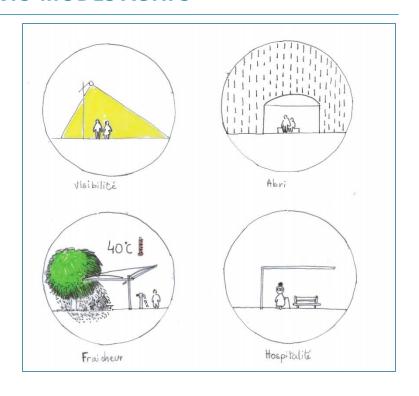
Améliorer le Confort d'usages pour les personnes les plus fragiles, personnes âgées, enfants, femmes enceintes, personnes à mobilité réduite...

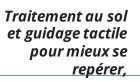
- Mobilier urbain adapté à plusieurs usages : banc, jeu d'enfants, sculpture, ...
- Favoriser le sol de niveau pour faciliter le déplacement, mettre un revêtement confortable et perméable.

Matériaux résistants à l'usure et peu glissants, perméables, ...











CONFORT D'USAGE POUR LES DÉPLACEMENTS MODES ACTIFS

Traitement au sol existant à la Mure mais vieillissant



Traitement au sol sans rupture









AMÉLIORATION DU CONFORT D'USAGE

Eau dans l'espace public





Voile d'ombrage sur l'espace public, permanent ou temporaire

Système d'ombrage et banc





INTÉGRER UN MOBILIER A USAGES MULTIPLES

Muret de séparation faisant office de banc



Encadrement de végétation faisant office de banc

Exemple de banc modulable, utilisable de part et d'autre



Ex de banc contemporain constituant aussi un élément d'art



Exemple de banc adapté aux personnes âgées



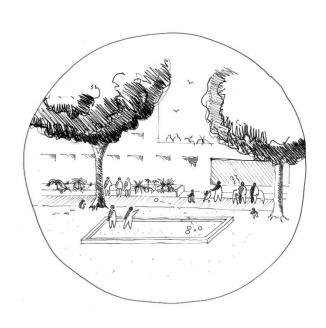
Exemple de banc adapté aux personnes âgées, Poisat





FAVORISER LES ESPACES A USAGES MULTIPLES

- Favoriser les espaces intergénérationnelsFavoriser les espaces de rencontres





VÉGÉTALISATION EN CENTRE ANCIEN

Végétalisation des façades et des murs pour favoriser le confort d'usage (ombrage, diminution de la chaleur) et le confort visuel, et pour favoriser la biodiversité en ville :

- Ombrage par une toile ou des arbres,
- Ex : plantes grimpantes au mur, fruitiers palissés, installation de treille végétalisée, ..

Aménagement existant à la Mure



Végétalisation ponctuelle en pied de façade











Végétalisation diminuant le bruit sur l'espace public

VÉGÉTALISATION EN CENTRE ANCIEN

Végétalisation des murs





Fruitiers palissés ou rosiers à accoler à un mur ou à intégrer dans l'espace public









VÉGÉTALISATION EN CENTRE ANCIEN





Ambiance intérieure, pergola et végétalisation : ombrage et diminution de la chaleur









SIGNALÉTIQUE DIFFÉRENCIÉE ET JALONNEMENT

- > Améliorer la signalétique et le jalonnement entre les places et les équipements ou lieux structurants proche.
- Mettre en place des fléchages le long des parcours, leur donner des noms faciles à retenir
- Temps de parcours à intégrer, soit sur les panneaux de signalisation soit par terre par une logo et une signalétique au sol,
- Réaliser un diagnostic des lieux où est présente la signalétique + des typologies de signalétique existantes,
 - faire des propositions d'ajout à réaliser,
 - faire des propositions de typologie de signalétique en fonction de l'information souhaitée
- Penser à réutiliser les exemples existants (signalétique patrimoniale notamment)

SIGNALÉTIQUE DIFFÉRENCIÉE ET JALONNEMENT

Jalonnement et distance ou temps



Mettre en place des fléchages le long des parcours, leur donner des noms faciles à retenir.



Signalétique patrimoniale









Signalétique existante de qualité, à uniformiser. Intégrer des temps de parcours





VALORISER LES MURS AVEUGLES ET RÉHABILITER LES FAÇADES

- Valoriser les murs aveugles et améliorer la qualité esthétique des façades d'habitation et de commerce
 - Mettre en place un plan « façades » afin d'améliorer la qualité « esthétique » des façades et de redynamiser le centre ancien.
 - Réaliser des fresques murales (street art) cf mur existant sur la commune

Exemple de coloration de façade à la Mure





Un traitement particulier des pans de murs aveugles (Bièvre)



Végétalisation sur mur aveugle



Exemple de ravalement de façade

